

02-04-2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. KAMOURASKA**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite Corporation municipale tenue au sous-sol du centre récréatif, soit au 47 rue Lavoie, ce deuxième jour du mois d'avril deux mille dix-neuf à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

M. Evans Gagnon, M. Gilles Pelletier, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, et Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire, M. René Lavoie.

Le conseiller Gilles Ouellet est absent.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

050-04-19

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant au Varia le point suivant:

24.1 Projet de station essence : résultat du sondage

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mot du maire

Il n'y a pas eu de mot du maire à la présente séance.

4. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 5 mars 2019

ATTENDU QUE dès le 5 mars 2019, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars était accessible à partir du serveur du conseil sans papier;

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

051-04-19

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019 soit approuvé et adopté avec dispense de lecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux et autres dossiers

Les rapports du directeur général ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier, et suite à l'analyse des rapports lors de la plénière, une période de questions et/ou d'échanges est donc ouverte avec les membres du conseil.

6. Acceptation des comptes

052-04-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu d'approuver le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019 totalisant une somme de 103 475,97 \$, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire le paiement des comptes à payer dus au 31 mars 2019 pour un total de 52 219,38 \$, le tout, tel qu'il apparaît à la liste déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N. B. Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal.

7. Adoption règlement n° 03-19

ATTENDU QUE dès le début de la présente séance, des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public;

ATTENDU QU' un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 5 février 2019;

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 03-19 a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le directeur général a, séance tenante, mentionné l'objet et la portée du règlement numéro 03-19;

ATTENDU QU' une copie du règlement pour adoption a été transmise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance;

053-04-19

Il est proposé par le conseiller Evans Gagnon et résolu

QUE le règlement portant le numéro 03-19, relatif à la gestion contractuelle et la délégation de certains pouvoirs, soit adopté tel que rédigé, et déposé au Livre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Destructions de documents archivés

054-04-19

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant accepte sous la recommandation de monsieur Marc Morin, directeur général et de madame Diane Jean, secrétaire-trésorière adjointe, à procéder à la destruction d'archives pour les reçus, factures, rapports mensuels de revenus et de dépenses sauf ceux de fin d'année pour les items ayant plus de sept (7) ans;

QUE la municipalité autorise le directeur général à contacter l'entreprise Ateliers mon choix. Celle-ci récupère les documents, les entrepose dans un local sécuritaire, reconnaît que ces renseignements sont confidentiels et qu'ils seront déchiquetés donc détruits conformément à la règle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Adoption budget 2019 de l'OMH

055-04-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Pelletier et résolu d'adopter le budget de l'Office municipal d'habitation de St-Gabriel-Lalemant (OMH) pour l'année 2019 tel que présenté, portant la part de la municipalité à mille deux cent quatre-vingt-seize (1 296 \$) dollars et d'en faire remise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai;

CONSIDÉRANT QUE le thème « DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

Par conséquent, le conseil municipal du 2 avril 2019 de Saint-Gabriel-Lalemant, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT.

11. Renouvellement carte de membre Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima

056-04-19

Il est proposé par le conseiller Evans Gagnon et résolu de renouveler notre adhésion à la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima et de verser la cotisation annuelle pour l'année 2019 au montant de soixante-quinze (75 \$) dollars.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Renouvellement adhésion 2019-2020 URLS Bas-Saint-Laurent

057-04-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Pelletier et résolu de renouveler notre adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas St-Laurent pour l'année 2019-2020, au montant de cent dollars (100 \$).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. CAUREQ : offre de service déposée aux élus de la MRC de Kamouraska

À la demande de la CAUREQ, monsieur le directeur général a déposé copie de l'offre de service que celle-ci a déposée au conseil de la MRC de Kamouraska le 6 mars 2019.

14. Contrôleur animalier : nomination

ATTENDU QUE la municipalité désire nommer un contrôleur chargé d'appliquer la totalité ou une partie de tous règlements concernant les animaux présentement en vigueur ou à venir sur son territoire;

058-04-19

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de nommer monsieur Rosaire Bédard à titre de contrôleur afin d'appliquer la totalité ou une partie de tous règlements concernant les animaux actuellement en vigueur ou à venir sur son territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Terrain de balle : installation de deux nouveaux poteaux pour ajout d'un filet protecteur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire remplacer le filet côté Est du terrain de balle par un filet de dimension similaire au filet côté Ouest afin d'en augmenter la surface de protection offerte;

059-04-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Pelletier et résolu d'octroyer le contrat avec la firme Clôtures André Harton afin de procéder à la fourniture et à l'installation de deux poteaux de soutien pour le nouveau filet le tout conformément à la soumission du 4 mars 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Renouvellement carte de membre Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud

060-04-19

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de renouveler notre adhésion à titre de membre à la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud au montant de cinquante dollars (50 \$).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Système de gestion de la santé et sécurité du travail - offre de service PREVIGESST

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents.

18. Avis de motion et présentation du règlement concernant les animaux

Avis de motion est donné par Danielle D'Anjou à l'effet qu'il sera adopté, à une séance subséquente du conseil, un règlement concernant les animaux et en fait la présentation.

Danielle D'Anjou, conseiller

Une copie du projet de règlement sera également disponible pour consultation au bureau municipal pendant les heures d'ouverture

19. Avis de motion et présentation du règlement régissant la politique de location de salles

Avis de motion est donné par Evans Gagnon à l'effet qu'il sera adopté, à une séance subséquente du conseil, un règlement régissant la politique de location de salles.

Evans Gagnon, conseiller

Monsieur le directeur général en fait la présentation.

Une copie du projet de règlement sera également disponible pour consultation au bureau municipal pendant les heures d'ouverture

20. Projet d'implantation de Visioconférence dans les bibliothèques

ATTENDU QUE nous, membres du conseil municipal de Saint-Gabriel-Lalemant, considérons que l'implantation de la Visioconférence dans les bibliothèques du Bas St-Laurent, aura des effets bénéfiques pour les loisirs publics et sociaux, culturels et économiques importants, et constitue une contribution déterminante à la société au niveau des communications;

061-04-19

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu que nous, membres du conseil municipal de Saint-Gabriel-Lalemant:

Appuyons le CRSBP dans ses démarches de financement auprès des instances gouvernementales;

Reconnaissons ainsi que :

- L'implantation de la Visioconférence, aura un effet bénéfique au niveau de la modernisation des communications
- La Visioconférence contribuera au développement social des communautés
- La Visioconférence aura pour effet d'offrir à nos régions un service de communication moderne, que ce soit pour le secteur culturel entre bibliothèques ou pour les organismes communautaires ou encore pour le milieu municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. Club 50 ans et plus d'Amitié de St-Gabriel-Lalemant: nouvelle entente

ATTENDU QUE le 5 février 2019 le conseil a adopté la résolution 025-02-19 faisant connaître sa vision concernant son désir d'élargir la vocation de la cuisine du centre communautaire et de revoir la gestion complète de la location des salles appartenant à la municipalité;

ATTENQUE QUE dans cet optique, le conseil a résolu que plutôt que d'imposer au Club 50 ans et plus d'Amitié de St-Gabriel-Lalemant un loyer mensuel de 64.93 \$ pour la location de la salle du centre communautaire comme le prévoit l'entente en vigueur entre les deux parties pour y tenir ses activités de bingo, la municipalité désire offrir gratuitement l'accès à la salle pour toute activité tenue par l'organisme;

ATTENDU QUE la municipalité désire rendre disponible quelques armoires à l'intérieur de la cuisine qui seront barrées sous clé pour leurs biens personnels et non disponibles à la location, d'une armoire à l'extérieur de la cuisine pour y placer leur ordinateur et imprimante, tout en conservant l'accès à un local réservé au sous-sol dudit centre communautaire le tout sans frais;

ATTENDU QUE la municipalité demande que l'organisme rende disponible aux locateurs de la salle et de la cuisine du centre communautaire les biens leur appartenant;

ATTENDU QU' un comité de surveillance sera formé dans le but de vérifier l'état de la salle et de la cuisine du centre communautaire constitué du membre du conseil responsable des bâtiments, de l'employé municipal et d'un membre du Club 50 ans et plus d'Amitié de St-Gabriel-Lalemant;

ATTENDU QUE cela requiert qu'une nouvelle entente en ce sens soit signée par les deux parties;

062-04-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu

QUE le conseil invite le Club 50 ans et plus d'Amitié de St-Gabriel-Lalemant à bien vouloir contacter le directeur général afin de prendre rendez-vous dans le but de procéder à la signature de cette nouvelle entente;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente au nom de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22. Dons et commandites

Suite aux demandes de participation financière reçues de la part d'organismes, clubs, etc.

063-04-19

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Une contribution de 75 \$ à l'Association du baseball mineur de La Pocatière pour la saison 2019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

064-04-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 50 \$ à l'École Polyvalente La Pocatière pour son Gala Pléiade du 7 juin 2019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23. Correspondance

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier.

24. Varia

24.1 Projet de station essence : résultat du sondage

Point soumis par la conseillère Danielle D'Anjou.

25. Rapport des conseillers

M. Evans Gagnon, M. Gilles Pelletier, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard et Mme Danielle D'Anjou font état des activités et des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier ou à venir.

26. Période de questions du public

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

27. Levée de la séance ordinaire

065-04-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 20 h 40.

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RENÉ LAVOIE, maire

MARC MORIN, directeur général /
secrétaire-trésorier